

# RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

## 1. NOM DU MEDICAMENT VETERINAIRE

CANIGEN DHPPI LYOPHILISAT ET SOLVANT POUR SUSPENSION INJECTABLE

## 2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Une dose de 1 mL contient :

### **Substances actives :**

#### Lyophilisat :

|                                                                           |                                        |
|---------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| Virus de la maladie de Carré (CDV), souche Lederle, vivant atténué.....   | $10^3$ - $10^5$ DICC <sub>50</sub> (*) |
| Adénovirus canin de type 2 (CAV-2), souche Manhattan, vivant atténué..... | $10^4$ - $10^6$ DICC <sub>50</sub> (*) |
| Parvovirus canin (CPV), souche CPV780916, vivant atténué .....            | $10^5$ - $10^7$ DICC <sub>50</sub> (*) |
| Virus parainfluenza canin (CPiV), souche Manhattan, vivant atténué.....   | $10^5$ - $10^7$ DICC <sub>50</sub> (*) |

(\*) DICC<sub>50</sub> : dose infectant 50 % des cultures cellulaires.

### **Excipients :**

| Composition qualitative en excipients et autres composants |
|------------------------------------------------------------|
| Lyophilisat :                                              |
| Hydroxyde de potassium                                     |
| Lactose monohydraté                                        |
| Acide glutamique                                           |

|                                   |
|-----------------------------------|
| Phosphate monopotassique          |
| Phosphate dipotassique            |
| Gélatine                          |
| Chlorure de sodium                |
| Phosphate disodique               |
| <b>Solvant :</b>                  |
| Eau pour préparations injectables |

Lyophilisat : lyophilisat blanc.

Solvant : liquide incolore.

### **3. INFORMATIONS CLINIQUES**

#### **3.1 Espèces cibles**

Chiens.

#### **3.2 Indications d'utilisation pour chaque espèce cible**

Chez les chiens à partir de 8 semaines d'âge :

- Immunisation active contre la maladie de Carré, l'hépatite infectieuse canine, les infections causées par l'adénovirus canin de type 2 et le virus parainfluenza canin et la parvovirose.

#### **3.3 Contre-indications**

Aucune.

#### **3.4 Mises en garde particulières**

Vacciner uniquement les animaux en bonne santé.

Il est recommandé de traiter les animaux contre les parasites intestinaux au moins 10 jours avant la vaccination.

La présence d'anticorps d'origine maternelle est susceptible d'interférer avec la prise vaccinale.

#### **3.5 Précautions particulières d'emploi**

### Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles

Après vaccination, les souches vaccinales virales vivantes peuvent diffuser chez des animaux non vaccinés sans aucune conséquence pathologique.

### Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

En cas d'auto-injection accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

### Précautions particulières concernant la protection de l'environnement

Sans objet.

### Autres précautions

#### 3.6 Effets indésirables

Chiens :

|                                                                                |                                                                                           |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Fréquent<br>(1 à 10 animaux / 100 animaux traités) :                           | Tuméfaction au site d'injection <sup>1,2</sup> , Œdème au site d'injection <sup>1,2</sup> |
| Rare<br>(1 à 10 animaux / 10 00 animaux traités) :                             | Douleur au site d'injection <sup>2,3</sup>                                                |
| Très rare<br>(< 1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) : | Réaction d'hypersensibilité                                                               |

<sup>1</sup> Léger(e).

<sup>2</sup> Apparaît durant les heures qui suivent la vaccination, disparaît spontanément en quelques heures sans traitement particulier.

<sup>3</sup> À la palpation.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir la notice pour les coordonnées respectives.

### **3.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte**

#### Gestation et lactation :

Ne pas utiliser durant la gestation et la lactation.

### **3.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions**

Les données d'innocuité et d'efficacité disponibles démontrent que ce vaccin peut être mélangé au vaccin CANIGEN L ou CANIGEN LR ou RABIGEN MONO avant administration.

Aucune information n'est disponible concernant l'innocuité et l'efficacité de ce vaccin lorsqu'il est utilisé avec un autre médicament vétérinaire. Par conséquent, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

### **3.9 Voies d'administration et posologie**

Voie sous-cutanée.

Après reconstitution du lyophilisat à l'aide du solvant, administrer une dose de vaccin selon le schéma vaccinal suivant :

Primo-vaccination : à partir de 8 semaines d'âge, deux injections à 3-4 semaines d'intervalle.

Vaccination de rappel : une injection annuelle.

### **3.10 Symptômes de surdosage (et, le cas échéant, conduite d'urgence et antidotes)**

Aucun effet indésirable autre que ceux mentionnés à la rubrique « Effets indésirables » n'a été constaté après administration de 10 fois la dose de vaccin.

### **3.11 Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi, y compris les restrictions liées à l'utilisation de médicaments vétérinaires antimicrobiens et antiparasitaires en vue de réduire le risque de développement de résistance**

Sans objet.

### **3.12 Temps d'attente**

Sans objet.

## **4. INFORMATIONS IMMUNOLOGIQUES**

### **4.1 Code ATCvet**

QI07AD04

Le vaccin est destiné à induire une immunité active contre le virus de la maladie de Carré, l'adénovirus canin, le parvovirus canin et le virus parainfluenza canin.

## **5. DONNÉES PHARMACEUTIQUES**

### **5.1 Incompatibilités majeures**

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires, à l'exception du solvant fourni pour être utilisé avec ce médicament vétérinaire et à l'exception de ceux mentionnés à la rubrique 3.8 ci-dessus.

### **5.2 Durée de conservation**

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 18 mois.

Durée de conservation après reconstitution conforme aux instructions : à utiliser immédiatement.

### **5.3 Précautions particulières de conservation**

À conserver et transporter réfrigéré (entre 2°C et 8°C).

Ne pas congeler.

Protéger de la lumière.

### **5.4 Nature et composition du conditionnement primaire**

Flacon verre type I

Bouchon élastomère

Capsule aluminium

### **5.5 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments**

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

#### **6. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

VIRBAC

#### **7. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

FR/V/0508768 8/1993

Boîte de 1 flacon de 1 dose de lyophilisat et de 1 flacon de 1 dose de solvant  
Boîte de 10 flacons de 1 dose de lyophilisat et de 10 flacons de 1 dose de solvant  
Boîte de 50 flacons de 1 dose de lyophilisat et de 50 flacons de 1 dose de solvant  
Boîte de 100 flacons de 1 dose de lyophilisat et de 100 flacons de 1 dose de solvant

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

#### **8. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION**

23/08/1993

#### **9. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR DU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT**

14/01/2026

#### **10. CLASSIFICATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES**

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).